



grobiosciences

Agence de l'Eau Adour-Garonne

Réalmont (Tarn), 11 avril 2005

# Débat sur la directive Cadre-Eau

*Restitutions, analyses et commentaires  
par Jean-Claude Flamant, Mission Agrobiosciences  
et Georges Mas, Georges Mas Consultants*

Edité par la Mission Agrobiosciences.

La Mission Agrobiosciences est financée dans le cadre du contrat de plan Etat-Région  
par le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Renseignements : 05 62 88 14 50 (Mission Agrobiosciences)

Retrouvez nos autres publications sur notre site : <http://www.agrobiosciences.org>



## 1. Rappel du dispositif et des objectifs

Soixante dix personnes ont été invitées à débattre durant deux heures, réparties autour de sept tables disposées dans la salle des fêtes de Saint Lieux Lafeunasse, près de Réalmont (Tarn), selon la méthode dite des « Forums par cercles d'échanges » proposée par la Mission d'Animation des Agrobiosciences. Ces participants étaient pour moitié des membres de la Commission Locale de l'Eau de l'Agout dits « initiés » ; l'autre moitié étant composée de personnes dites « non initiées » ou encore appelées « simples usagers de l'eau » - représentatives de la diversité des catégories socioprofessionnelles du secteur géographique concerné (avec un objectif de parité hommes/femmes et un souci d'éventail des âges obtenu par la participation d'étudiants et de retraités).

L'objectif de la soirée consistait à favoriser au maximum les échanges concernant l'objectif fixé par la Directive Cadre de « bon état des eaux à horizon 2015 », en ouverture à la consultation du public qui doit se dérouler du 2 mai au 2 novembre. Il s'agissait d'un test, afin de mettre au point la bonne procédure à suivre pour les débats qui devraient être organisés à l'automne 2005 dans le périmètre de chacune des Commissions Géographiques du Bassin Adour-Garonne.

### Ces échanges se sont déroulés en trois temps :

- 1<sup>er</sup> temps : après une brève présentation de « l'état des lieux » pour les eaux du Bassin Adour-Garonne, les participants ont identifié ce qui, pour eux, constitue les éléments majeurs à retenir pour le diagnostic de l'état des eaux.
- 2<sup>ème</sup> temps : les participants ont été invités à mettre en rapport ces éléments majeurs issus de leurs échanges avec les enjeux définis dans le document préparé par l'Agence de l'Eau, puis à classer ces enjeux par ordre d'importance, et enfin à formuler ce que sont les orientations prioritaires à suivre, selon eux, pour obtenir le « bon état des eaux en 2015 ».
- 3<sup>ème</sup> temps : « Qu'attendons-nous de l'eau ? », « Qu'est-ce que l'eau attend de nous ? ». Deux questions auxquelles les participants ont donné des réponses rapides, en forme de conclusion.

Pour la conduite de ces échanges, chaque table a disposé d'un « animateur » qui s'est appuyé sur « un guide des échanges ». Un preneur de notes a gardé une trace écrite des expressions des participants et de la teneur des dialogues. Les animateurs et preneurs de notes ont participé à l'élaboration du guide des échanges sous la conduite de Georges Mas qui a également réalisé leur formation à cette tâche.

Une restitution générale est intervenue, à l'issue de deux heures d'échanges : chaque cercle, par la voix de son rapporteur preneur de notes, a fait part aux autres de ce que son cercle considérait comme étant les éléments les plus significatifs (environ 30 minutes).

Les participants ont alors été invités à faire part de leurs remarques complémentaires à l'exposé des rapporteurs, à poser des questions, et à exprimer leurs propres analyses (30 minutes).

Enfin, un « grand témoin invité », qui a circulé de cercle en cercle durant la soirée, puis qui a entendu les restitutions, a fait part de son analyse spontanée, en rapport avec sa

propre expérience et en puisant dans son propre domaine de compétences. A Réalmont, le « grand témoin invité » était Denis Salles, sociologue, Université de Toulouse Le Mirail.

## 2. Premières réactions des participants

### 2.1. Notes d'ambiance

En circulant d'une table à l'autre, on se rend compte des différences de tonalités des échanges qui se déroulent. Didier Salles a bien pointé ce fait en soulignant que ces expressions provenaient d'autant de « micro-sociétés » que de tables - comme un clin d'œil à ses compétences de « *sociologue observateur des collectifs* ».

On peut aussi remarquer qu'au cours de deux heures de débat un certain travail de maturation s'est réalisé dans la réflexion des participants. Par exemple, les échanges autour d'un des cercles ont évolué vers une vision optimiste, malgré les critiques formulées sur l'origine des pollutions, notamment agricoles, malgré aussi une première impression pessimiste suscitée par la présentation du diagnostic sur l'état des eaux dans le Bassin Adour-Garonne : un sentiment collectif se dégage progressivement qui est celui d'une confiance dans les efforts des uns et des autres (y compris des agriculteurs) pour parvenir au bon état des eaux en 2015. Pourquoi ? Parce que différents points de vue s'expriment selon que l'on est agriculteur, militant d'une association familiale, étudiant, etc. selon que l'on est membre de la CLE ou que l'on se définit comme « simple citoyen ». Mais le climat créé au sein du cercle qui permet de discuter et d'échanger entre les personnes induit de la confiance dans les évolutions possibles : « *Le fait de pouvoir parler de ça, rend optimiste sur la possibilité d'atteindre un bon état des eaux* ».

Autour d'un autre cercle au contraire, l'ambiance reste marquée d'un certain pessimisme. Les chiffres disponibles laissent dubitatifs sur la possibilité d'atteindre un bon état des eaux en 2015 : « *30% des eaux ne seront pas dépolluées* ». Le bilan présenté est considéré comme « *un bilan peu optimiste, surtout pour le bassin de l'Agout* ». Au fil des échanges, les participants se voient confirmés dans leur première impression. L'analyse est pessimiste : atteindre le bon état des eaux en 2015 est un objectif « *non réaliste* » conclut quelqu'un qui semble exprimer le sentiment général.

Globalement, une grande satisfaction semble se dégager de la part des participants d'avoir pu participer à un exercice inédit : « *Une démocratie participative intéressante* ». Grande satisfaction aussi concernant le climat des échanges et les informations reçues sur la base d'une écoute personnelle des uns et des autres, qu'il y ait accord ou non entre eux. A l'issue de la soirée, certains « usagers de l'eau » disent même qu'ils aimeraient continuer à être impliqués dans des débats sur l'eau organisés selon cette forme « *afin d'aller plus loin dans l'analyse et dans les actions à entreprendre* ».

## 2.2. L'intérêt pour l'eau... et les mots pour le dire

L'eau est un sujet considéré comme important par tous les participants, qu'il s'agisse des « initiés », évidemment, ou des simples « usagers de l'eau ». Notamment la formule « *L'eau c'est la vie* » revient fréquemment. « *L'eau est même plus importante que le pétrole* » commente un élu local.

Cette reconnaissance du caractère « vital » de l'eau suscite en retour la crainte du « *manque d'eau* ». Dans ce sens, un constat est formulé à plusieurs reprises : « *L'eau n'est pas une ressource renouvelable à l'infini* ». De leur côté, les agriculteurs présents alertent les autres participants sur « *le risque de sécheresse, régulièrement depuis plusieurs années* ».

Et il s'en déduit que l'eau devrait être considérée comme « *un bien commun* ». Ce qui signifie que : « *L'eau est une ressource naturelle qui ne devrait pas être un élément de profit* ». Cette notion de bien commun est aussi mise en rapport – c'est du bon sens – avec le constat de l'existence de « *conflits d'usages, par exemple entre la production d'énergie par des micro-centrales et la qualité des milieux aquatiques* » (Cf. un élu local).

Rien d'original, pourrait-on dire : à ce stade préliminaire des échanges on entend s'exprimer des formules courantes entendues dans les discussions de tous les jours, voire des « lieux communs ».

Lorsqu'on passe au stade de l'analyse de la situation de l'eau, une difficulté apparaît pour beaucoup de participants, exprimée dans quasiment tous les cercles : les mots utilisés dans le diagnostic proposé par l'Agence de l'Eau et la formulation des enjeux mis en débat soulèvent des problèmes de compréhension. Car ce ne sont pas des mots et des expressions couramment utilisées. Donc, les participants disent qu'ils ont du mal à se faire leur propre jugement.

Ainsi, presque à chaque table la question suivante est posée : « *C'est quoi le bon état des eaux ?* »

Et pour « *les masses d'eau fortement modifiées* », il y a vraiment une difficulté : « *Il faudrait expliciter ce terme et les objectifs qu'on lui attache : que va-t-on en faire ?* »

Lorsqu'un tour de table est réalisé sur le sens que chacun donne au « bon état des eaux », le résultat est le suivant. Le bon état des eaux, c'est... :

- « *Boire et se baigner en même temps* »
- « *Un compromis physique et économique* »
- « *De la quantité et de la bonne qualité en maintenant l'activité économique* »
- « *Un équilibre entre l'eau et l'agriculture* »
- « *De l'eau pour l'agriculteur et du poisson dans l'eau* »
- « *Eviter que la rivière soit polychrome* »

Au cours des échanges, plusieurs participants font remarquer que le terme « eau » recouvre lui-même une grande diversité de situations : « *Il n'y a pas que les rivières, il faut aussi se préoccuper des eaux souterraines, des nappes alluviales...* ». En fait, ce sont les « initiés » qui expliquent qu'il faut faire la distinction d'une part entre les eaux de surface - parmi lesquelles on doit aussi distinguer les eaux des rivières et les eaux des retenues - et d'autre part les eaux souterraines, au sein desquelles on distingue aussi les nappes et les eaux très profondes de forage.

### Commentaires :

Denis Salles pointe à propos de la compréhension des termes la question des rapports entre le diagnostic des « experts » et celui des « usagers de l'eau » :

- « *Que veulent dire ces mots ? Il y a de fait une confrontation entre les diagnostics des experts (diagnostics construits) et les diagnostics plus empiriques, visuels, sensoriels, où interviennent la force du temps et la force de l'exemple* ».

Faut-il pour autant changer les termes ? Notre réponse serait non, puisque tous les documents officiels vont « parler » de cette manière : cette difficulté doit être prise comme un état de fait et ne doit pas être contournée. Il s'agit de concepts nouveaux. C'est justement dans le cadre de systèmes « dialogiques » réalisés au sein de ce type de forum que l'appropriation de termes dont le choix a fait l'objet de discussions entre spécialistes peut être réalisée. Mais cette appropriation par les non-initiés signifie aussi la nécessité d'une traduction en termes de tous les jours : il faudra en trouver le mode opératoire.

Enfin, l'entrée dans la complexité de l'eau, réalisée avec le concours des « initiés », est réalisée dans certains cercles avec le souci de se dégager de considérations trop générales, puisque pour chacun des types d'eau, ce que l'on appelle « bon état des eaux » ne prend pas la même forme.

### 2.3. Le besoin d'informations

La difficulté des mots étant dépassée - ou contournée ou admise -, un autre élément apparaît fortement : le besoin d'informations. Avec aussitôt une deuxième exigence : savoir ce que veulent dire ces informations, c'est-à-dire avoir les clés nécessaires pour porter un jugement sur la signification de l'état des lieux.

Un exemple de progression des échanges, bien représentative d'une difficulté présente autour de quasiment tous les cercles :

- « *On manque de définitions : un bon état des eaux... une rivière... une pollution...* »
- « *Le jugement qualitatif des eaux... qu'est-ce que l'on met derrière ?* »
- « *Mais on manque aussi d'informations pour apprécier les données, il faudrait avoir des éléments de comparaison* »

Les discussions qui suivent font justement ressortir l'importance qu'il faut accorder aux dynamiques d'évolution :

- « *Il faudrait avoir des références historiques, à mettre en rapport avec la modification des usages* »
- « *Les trente glorieuses ont tout mis en péril. Il faut revenir à l'état antérieur* »
- « *Il y a quarante ans, il n'y avait pas d'assainissement. On jetait tout à la rivière... Beaucoup de choses ont été faites* »

Plus précisément, on fait référence à la situation spécifique du bassin de l'Agout, par exemple à propos de la présence ou non de poissons dans la rivière :

- « *L'état des eaux s'est amélioré depuis que les industriels ont mis la clé sous la porte. Mais, il n'y a toujours pas de poissons dans l'Agout : la raison c'est la pollution agricole* »

On discute aussi de la signification des indicateurs de qualité et des normes de potabilité, où interfèrent à nouveau les participants « qui savent » et les autres :

- « *Il y a les exigences de la norme par rapports à certains critères* »
- « *Les eaux des « masses d'eau fortement modifiées » peuvent être des eaux de qualité* »
- « *Comment définit-on une pollution ? A partir de quand on pollue ? Qu'est-ce qui pollue ? Et il y a les pollutions visibles et les pollutions invisibles* »

Autre remarque : il faudrait accompagner les indicateurs écologiques de considérations concernant l'usage de l'eau. Car ce qu'on appelle « bon état des eaux » n'a pas la même définition selon ce qu'on attend de l'eau :

- « *On a un état des lieux écologique, mais il faudrait aussi avoir un diagnostic de l'état des besoins* »
- « *Et selon les usages, la qualité nécessaire et les normes ne sont pas les mêmes* »
- « *La dimension humaine liée à l'usage de l'eau peut être différente de la dimension écologique* »

Et, dans un autre cercle, on s'interroge aussi à propos du périmètre territorial auquel il faut se référer pour envisager ce bon état des eaux :

- « *Il y a un flou entre la Directive Cadre et ce qui est pris en compte dans son application, entre l'échelle de l'Union Européenne et l'échelle locale.* »

Remarque qui induit une question aussi à propos de l'harmonisation des normes à l'échelle européenne :

- « *La norme est-elle la même partout en Europe ?* »

A l'issue de ce tour de table, l'horizon s'est élargi, et cet élargissement intervient dans le jugement porté sur la situation actuelle :

- « *On est des privilégiés* »
- « *A l'échelle de la planète... si l'économie est capable de détruire une telle ressource, où va-t-on ?* »

#### Commentaires :

Ce besoin d'informations est aussi le produit de l'intérêt qui se manifeste au sein des cercles d'apprendre de la part des autres participants qui sont impliqués diversement dans la problématique de l'eau.

Parvenir à comprendre l'état des lieux ne va pas de soi. Au-delà des représentations communes (cours d'eau, rivières), il y a des difficultés de compréhension :

- quelles sont les normes qui permettent de définir un état pollué ?
- quelles sont les données pertinentes pour mesurer les risques, apprécier les enjeux ?

Il faut évidemment considérer comme étant un enjeu majeur l'appropriation de l'état des lieux par le public. Or, cet état des lieux apparaît comme étant une affaire de spécialistes. L'appropriation en est difficile compte tenu :

- de données déjà agglomérées ;
- d'étalonnage impossible (31% de milieux modifiés, est-ce beaucoup ou pas ?) ;
- d'une articulation entre les différentes échelles (européennes et locales) non explicite
- d'un manque d'information sur les besoins économiques liés au bon état des eaux.

Des remarques « de bon sens » valent d'être notées : la bonne compréhension de ce que veulent dire les indicateurs serait facilitée si l'on disposait d'une part d'éléments de comparaison avec d'autres situations (approche comparative), et d'autre part d'une connaissance des évolutions (approche dynamique).

La question posée ici est celle des indicateurs pertinents qui permettent au public de se faire un jugement par lui-même : quels sont les indicateurs auxquels il faut s'intéresser en priorité et à quels enjeux majeurs ils se réfèrent pour obtenir « un bon état des eaux en 2015 » ?

### **3. La quantité et la qualité de l'eau : éléments de diagnostic**

Quantité et qualité... ce sont incontestablement autour de ces deux caractéristiques de l'état des eaux que dominent les échanges, avec une attention particulière aux « agressions » que subit l'eau du fait des pratiques de l'agriculture et des insuffisances des systèmes d'épuration.

Une troisième dimension retient l'attention, celle des « paysages de l'eau » avec une mention particulière pour les inondations torrentielles auxquelles le bassin de l'Agout est vulnérable.

#### 3.1. La question agricole

La question agricole est très fréquemment débattue entre les agriculteurs présents et les non agriculteurs. Des points de vue différents sont échangés mais, il faut le noter par rapport à d'autres débats dans d'autres enceintes, il y a un désir évident d'écoute et de compréhension de part et d'autre.

Tout d'abord, l'expression d'inquiétudes relatives au « manque d'eau », inquiétudes qui conduisent à s'interroger sur le besoin de réserves, notamment de la part des agriculteurs. L'agriculture a besoin d'eau : faut-il pour autant créer de nouvelles réserves d'eau ?

Echanges entre agriculteurs et non agriculteurs :

- « *Il faudrait plus de barrages pour disposer de plus d'eau en été* ».
- « *Il faut à la fois travailler sur les causes de la sécheresse et mettre de l'eau en réserve* ».
- « *Mais il faut aussi changer le choix des cultures* ».
- « *Les barrages, c'est à la fois négatifs et positifs. Si on ne fait pas de barrages, c'est plein de besoins qui ne seront pas satisfaits* ».

Mais aussi des remarques critiques concernant les pollutions d'origine agricole avec leurs conséquences sur la qualité des eaux :

- « *L'eau est mauvaise en qualité : le taux de nitrates approche de la limite de 50 gr.... On se pose des questions* ».
- « *Il faut régler le problème des pesticides et des nitrates* ».
- « *On a besoin d'une information fiable et objective sur les pesticides et les nitrates* ».

Les agriculteurs font valoir que leur objectif n'est évidemment pas de polluer et qu'ils ont déjà progressé dans le sens d'une « agriculture propre » :

- « *On a en agriculture une sensibilisation qu'on n'avait pas il y a quinze ans. Mais c'est une question de longue haleine : le bon état des eaux, on n'y parviendra pas partout en dix ans* ».
- « *Tout dépend jusqu'où on veut aller... Le bon état des eaux, n'est-ce pas une utopie ? Beaucoup de choses faites vont dans le bon sens* ».
- « *Qu'est-ce qu'on veut manger à la sortie : du beau ou du bon ?* »

De façon générale, les agriculteurs présents dans les cercles, témoignent de leur engagement en faveur du bon état des eaux : la prise de conscience est évidente. Sont cités le CETA Val d'Agout et le Plan de Développement Durable, l'opération Fertimieux...

Mais ils soulignent aussi les limites de la mise en œuvre de ces bonnes pratiques, en termes de moindre usage des engrais et des pesticides, d'adoption de nouvelles cultures, etc. limites qui ont pour origine des considérations de nature économique liées à l'évolution des marchés et à la Politique Agricole Commune.

Pour réaliser une « agriculture propre commente quelqu'un... il suffirait d'adopter les principes de l'agriculture biologique :

- « *Les pollutions agricoles peuvent être réglées avec l'agriculture biologique : le bio c'est un changement de pratiques favorable à la qualité de l'eau* »

Agriculteurs et non agriculteurs se retrouvent à propos d'un problème jugé préoccupant, « *les nouvelles molécules* » : quels sont leurs effets sur l'environnement ? Il s'agit des molécules utilisées en agriculture mais aussi celles liées à d'autres usages. L'exemple est donné des produits de traitement des piscines sont mentionnés et des micropolluants d'usage domestique : « *Ça va nous retomber dessus !* »

Ce qui fait dire à quelqu'un : « *Il faudrait moins de produits polluants à la source* ». Plus généralement, une préoccupation s'exprime : « *Connait-on tous les polluants ?* ».

Et il ne faudrait pourtant pas se focaliser uniquement sur les polluants, mais aussi « *se préoccuper des dépôts d'ordures et des sites industriels abandonnés, afin de mieux les traiter* ».

### 3.2. Les collectivités locales

Un autre sujet revient fréquemment dans ces échanges, celui du retard des collectivités locales, un retard que découvrent parfois les « non-initiés ». Certains s'étonnent par exemple que l'agglomération de Mazamet n'ait pas fait ce qu'il fallait en matière d'assainissement :

- « *C'est pas normal que des villes importantes soient en retard* »

Un exemple éloquent d'échange entre un industriel, un élu et un citoyen à propos des règles auxquelles il faut se conformer :

- « *L'industriel est très contraint depuis quelques années. Il ne peut pas rejeter n'importe quoi. Pour supprimer les points noirs de pollution, il a dû se mettre aux normes* »

- « *Les villes ne sont pas soumises aux mêmes exigences de conformité que les industriels* »
- « *Le citoyen a une méconnaissance sur les exigences de dépollution qui pèsent respectivement sur les villes et sur les industriels* »

Enfin, la responsabilité des citoyens eux-mêmes est pointée avec « *la nécessaire prise de conscience du citoyen au niveau domestique* ». Un exemple, de nouveau à propos des pesticides :

- « *Il ne faut pas ignorer les conséquences de l'usage des pesticides par les particuliers* »

### 3.3. Les paysages de l'eau

Plusieurs appréciations peuvent être regroupées sous la rubrique « aspect des cours d'eau », avec des notations qui tiennent à la configuration du bassin de l'Agout en grande partie en zone de montagne : on s'intéresse notamment à la problématique des sources et des têtes de rivières, et « *aux conséquences que cela peut avoir sur la qualité des eaux en aval* », qu'il s'agisse des élus ou des membres d'association de pêche.

Des remarques aussi à propos des retenues et de l'importance des « *Masses d'eau fortement modifiées* » dans le bassin de l'Agout ( 60 % des eaux superficielles). Le nombre important de microcentrales (160 sur le bassin de l'Agout) a des conséquences écologiques, avec « *un appauvrissement de la vie piscicole* ».

Un élu pointe que l'installation de microcentrales pour la production d'électricité a des conséquences sur « *la modification du milieu et sur la qualité écologique des eaux, induisant des obstacles à la circulation des poissons et entraînant leur mortalité* ».

Un industriel, spécialisé dans la construction de microcentrales, mentionne que « *la norme ISO 14001 a obligé les producteurs à prendre conscience des impacts de leur activité sur le milieu : cette démarche de certification va permettre d'avoir un comportement respectueux du milieu* ».

Enfin, l'évocation du risque de sécheresse et de manque d'eau est mise en contraste avec les risques d'inondation, en mentionnant le rôle joué par l'aménagement et l'entretien des cours d'eau :

- « *Le territoire de l'Agout est très concerné par les risques d'inondations torrentielles* »
- « *Il faudrait limiter l'imperméabilisation des sols, restaurer la libre circulation des eaux, et définir ce que l'on entend par entretien des cours d'eau* ».

Et finalement, on enregistre des considérations concernant la valorisation de la présence de l'eau, « *un atout pour la qualité de vie et le tourisme* ». Valoriser la présence de l'eau considérée comme un atout : pour le cadre de vie, pour l'économie (industrie, agriculture, tourisme).

- « *Il pourrait y en avoir bien plus... Le potentiel touristique est sous exploité. Mais attention à la privatisation des berges* »

Pourtant quelqu'un est d'avis que s'il devait y avoir des restrictions majeures concernant l'eau, c'est « *l'eau des loisirs* » qu'il faudrait sacrifier en priorité.

### Commentaires :

On peut noter que les pollutions industrielles n'apparaissent pratiquement pas dans ce diagnostic, alors que le bassin de l'Agout a été longtemps considéré comme étant le plus pollué : la ruine de ces industries a eu des effets radicaux sur l'amélioration de la qualité des eaux des rivières. La spécificité industrielle du bassin tend à s'atténuer, alors que les pollutions d'origine agricole sont pointées de la même manière que dans d'autres régions du sud-ouest. Le nombre des microcentrales hydroélectrique est cependant considéré comme étant une caractéristique du bassin, qui entraîne des exigences particulières en matière de respect de l'environnement

Un débat est amorcé sur la problématique des substances polluantes : pesticides, nouvelles molécules, et diverses substances d'usage domestique pour lesquelles il y a une demande de connaissances quant à leurs effets sur l'environnement.

A noter aussi qu'on n'a pas entendu au cours de ces débats des oppositions radicales à l'idée de sécuriser la ressource en eau par la constitution de retenues. La raison en est peut-être qu'elles font déjà partie du paysage de la région, et que leur atout économique pour le tourisme est identifié positivement.

## **4. Les enjeux prioritaires**

A la suite de leurs échanges sur l'intérêt qu'ils accordent à l'eau, les participants ont été invités à classer par ordre d'importance les enjeux dont la liste leur a été proposée.

Le résultat est le suivant :

1. Une meilleure gouvernance
2. Rivières et nappes : un patrimoine à gérer solidairement  
Eau potable, baignades, loisirs aquatiques : une exigence de qualité  
Zones humides, rivières et lac : préservation et restauration indispensable
3. L'analyse économique : plus de transparence et de réalisme
4. Villes et industries : supprimer les points noirs  
Pesticides et nitrates : les bonnes pratiques à généraliser  
Inondations : une politique de prévention à partager

L'insistance est donc mise sur le besoin d'une meilleure gouvernance. En ce qui concerne les autres enjeux, les échanges mettent en évidence l'importance à donner à la sensibilisation comme moyen de résoudre les problèmes qui se posent.

#### 4.1. Priorité à la gouvernance

Parmi les enjeux qui apparaissent majeurs, celui de la « gouvernance de l'eau » semble avoir un poids singulier. Il s'agit des conditions dans lesquelles la gestion des eaux est réalisée en mobilisant les différents types d'acteurs.

Pourtant, la même difficulté de compréhension que pour les termes techniques s'exprime cependant à propos de ce qu'on appelle « gouvernance » :

- « *La gouvernance semble ne concerner que les décideurs* ».

Les échanges permettent de progresser :

- « *Dans l'enjeu gouvernance, l'équité et la cohérence des aides sont sous-jacents* ».
- « *L'eau est un patrimoine à gérer solidairement* ».

Et c'est probablement cette conscience du besoin de gestion solidaire qui est à retenir.

Les autres enjeux proposés apparaissent à certains comme étant « *trop généraux : quelles sont les méthodes d'action, quels sont les moyens ?* » et aussi plus difficiles à hiérarchiser :

- « *Le classement est a priori difficile à faire* »
- « *Les enjeux sont à prioriser en fonction de l'endroit où l'on se situe, à territorialiser* »

Un enjeu est pointé comme manquant dans la liste proposée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne en référence à la Directive-Cadre : « *La concurrence entre les usages : eau potable, production d'énergie, irrigation* »

Alors, que faut-il faire ?

On insiste sur le besoin d'une approche globale des problèmes :

- « *Améliorer un point, ça va aussi améliorer les autres* »

Certains regrettent que les mesures mises en avant relèvent du domaine du « curatif », ce qui n'aurait pas été nécessaire « *si on avait réfléchi avant* ».

Et de conclure : « *Il y a un manque de volonté d'anticipation* »

#### 4.2. Informer et sensibiliser les individus : pour une pédagogie de l'eau

##### Une responsabilité personnelle des usagers

A côté de la gouvernance, il manque parmi les enjeux, dit l'un des participants, « *la dimension des aspects éducatifs, qui sont différents de la gouvernance, parce que celle-ci ne retranscrit pas l'idée que tout un chacun a quelque chose à faire* »

Ce qui ressort fortement de ces échanges, c'est l'insistance qui est mise sur l'exercice de la citoyenneté et la responsabilité personnelle du citoyen en rapport avec la responsabilité collective portée par les institutions publiques :

- « *Informé et éduqué: le problème est global* »
- « *Les problèmes de pollution... on en est tous responsables à divers titres. Donc, il faut favoriser la prise de conscience collective* »

Le problème, c'est justement la prise de conscience insuffisante des enjeux de l'eau dans un contexte de relative abondance de l'eau :

- « *Si on vient à manquer d'eau, on prendra conscience* »

Il est dit que les citoyens sont insuffisamment sensibilisés, y compris quant à leur responsabilité personnelle en termes de pollutions :

- « *Le citoyen de base ne se sent pas concerné : vidange au bord de l'eau, utilisation de pesticides domestiques, etc.* »
- « *Il y a un besoin d'informations des citoyens sur la gestion des eaux, en général* » (notamment sur les solidarités amont-aval), mais avec aussi des informations ciblées par zone, « *afin d'aller vers une meilleure compréhension de la part des uns et des autres* ».

Et cette prise de conscience doit être élargie à l'échelle du monde :

« *Il faut sensibiliser les citoyens aux enjeux de l'eau au niveau mondial* », en évoquant également les conséquences d'un éventuel changement climatique.

### Pour une pédagogie de l'eau

Le besoin d'une pédagogie adaptée aux enjeux de l'eau est largement ressenti. Deux thèmes reviennent à ce propos : l'exemple du tri sélectif des déchets, et l'enjeu de la santé. Et on revient aussi sur le thème de la facture d'eau potable.

Tout d'abord, une suggestion concrète revient autour de plusieurs tables : « *Réaliser une sensibilisation des citoyens similaire au tri sélectif* ».

Le tri sélectif est salué par beaucoup comme exemple de réussite d'action collective réalisée par les pouvoirs publics et à laquelle tous les usagers ont adhéré : « *On a réussi parce qu'on a mis en place les moyens et les commodités, avec les moyens pour le faire* ».

Mais l'analogie avec le tri sélectif n'est pas suffisante pour un militant associatif : « *On trie, mais on ne diminue pas la quantité des déchets* ».

Le thème « santé » est également identifié comme pouvant être un bon support de sensibilisation à la question de l'eau :

- « *La santé pourrait être un thème des plus fédérateurs pour parler de l'eau* ».
- « *Il faudrait faire partager le souci de l'eau autour de la santé* ».

La pédagogie par la facture de l'eau potable est également évoquée. La question du prix unique de l'eau, qui revient souvent dans les débats sur l'eau, notamment au niveau des villes, est peu discutée autour des tables, mais ce principe est éclairé par le souci de mutualisation et de solidarité :

- « *Il faudrait que tous les citoyens paient le même prix pour l'eau* ».

#### 4.3. Plus de réglementation

L'insistance est récurrente sur le besoin de contrôles et sur le respect de la réglementation :

- « *Il faut respecter les règles* ».
- « *Il faut la contrainte et le contrôle dissuasif* ».
- « *Il y a des limites : trop de règles et pas toujours adaptées. Il faut que la réglementation s'accompagne de pragmatisme en vue d'une prise de conscience et une réappropriation des bienfaits de l'eau* ».

Tout en soulignant les limites de la seule réglementation. Celle-ci doit être portée par un projet pour la société :

- « *La réglementation ne peut pas tout : il faut aussi un dogme, une philosophie* ».

#### Conclusion d'un des cercles :

- « *Sensibilisation, éducation, communication... pour le grand public, et ceci dès le plus jeune âge. Et une communication plus ciblée selon les acteurs : riverains, agriculteurs, industriels, collectivités, utilisateurs. En vue d'une prise de conscience de la réalité des choses* ».
- « *Application de la réglementation existante, avec des modalités plus rigoureuses, et des sanctions de nature administratives et même pénales* ».
- « *Prise en compte de l'économie, notamment de la valeur économique de la quantité et de la qualité de l'eau. En conséquence, chacun doit participer au coût de l'eau, en regard de l'utilisation qu'il en fait* ».

### **5. Les sentiments exprimés à propos de l'eau**

A l'issue de ces échanges, les participants ont été invités à s'exprimer sur « *ce que nous attendons de l'eau* » et aussi sur « *ce que l'eau attend de nous* ».

#### Ce que nous attendons de l'eau

- « *Nous devons à l'eau : la vie en société et la convivialité, pouvoir se baigner dans les rivières, une nourriture de qualité* ».

La vie, l'équilibre du corps, la vie sociale, la pérennité du groupe, la paix.

Le plaisir du corps, étancher sa soif, se baigner dans une rivière.

Une nourriture saine et abondante.

#### Ce que l'eau attend de nous

- « *Il faut être plus économe, plus respectueux, moins pollueur* ».
- « *Il faut prendre conscience que l'eau n'est pas inépuisable pour un cadre de vie de qualité. Ce n'est pas une ressource renouvelable à l'infini* ».
- « *La prise de conscience de la vulnérabilité de l'eau, en quantité et en qualité* ».
- « *L'eau sera ce qu'on en fera* ».
- « *C'est la paix que l'on doit à l'eau, en regard de ce qu'on appelle la guerre de l'eau* ».

Inventaire :

Le respect, l'économie, la mesure.

La préservation de toute idée de profit, la solidarité.

Une responsabilité citoyenne individuelle.

Une prise de conscience collective de la vulnérabilité de l'eau

Une meilleure gestion des rejets.

Commentaires :

Ce que « nous attendons de l'eau » relève de la vie et du plaisir. Ce que « l'eau attend de nous » relève d'une logique d'exigences et de responsabilités ».

## **6. Essai de synthèse**

### **Ce que seraient les mesures-clés pour réussir**

Accroître la pression réglementaire sur les collectivités territoriales comme cela a été fait avec succès auprès des industriels. Supprimer les points noirs en mettant les villes en conformité en matière d'épuration.

Communiquer auprès du grand public : sur les contrôles, sur les efforts d'assainissement, sur la prévention effective des pollutions. Prendre l'utilisateur à témoin de ce qui s'accomplit pour inciter les élus à davantage d'efforts.

Sensibiliser les particuliers aux comportements de sauvegarde de la qualité des eaux en les alertant sur les conséquences des rejets toxiques. S'inspirer pour ce faire de l'exemple pédagogique du tri sélectif.

Elargir à l'ensemble du secteur agricole les actions d'économie d'eau et de moindre pollution entreprises par des groupes d'agriculteurs. Equilibrer les prélèvements et les recharges des nappes. Développer des cultures moins consommatrices d'eau et plus adaptées à l'état des nappes, notamment l'agriculture biologique.

Contenir la logique économique qui limite les marges de manœuvre des bonnes pratiques d'usage de l'eau, notamment en agriculture. « Réconcilier » de ce point de vue la Loi sur l'eau et la Directive-Cadre Eau.

Entretien des têtes de bassin en amont parce que c'est de la responsabilité spécifique du bassin de l'Agout. Envisager la constitution de nouvelles réserves pour sécuriser la ressource sous condition de respect du bon état de ces eaux. Généraliser la certification environnementale des microcentrales.

Réaliser les arbitrages entre les différents usages de l'eau qui établissent des priorités pour tous. Gérer la ressource disponible en limitant s'il le faut les utilisations liées aux loisirs, aux arrosages domestiques et autres pratiques secondaires.

Entretenir un échange constant entre les spécialistes institutionnels de l'eau et les consommateurs afin que la question de l'eau ne fasse pas l'objet d'incompréhension, voire de confiscation experte, mais d'appropriation citoyenne.

Pour résumer, on pourrait déduire de ce Forum que le bon état de l'eau en 2015 suppose que soient rassemblées les 3 conditions cardinales suivantes :

**- *Une culture commune pour une cause commune***

Le besoin d'information est important mais il suppose pour être satisfait l'apprentissage d'une « culture » minimum et commune. Le discours technique ou législatif sur l'eau demeure plutôt hermétique aux usagers même s'il parle aux acteurs avertis ou engagés. Ceci complique la discussion de textes ou de rapports susceptibles de faire réagir.

**- *Une volonté politique d'encadrer et de sanctionner***

Les enjeux, et plus particulièrement l'étendue des risques (sécheresse, pollutions, inondations torrentielles) doivent amener à adopter des formes de gouvernance ferme dans le cadre qu'elle fixe, la prévention qu'elle exerce, les sanctions qu'elle applique. La pression normative et le dogme sont nécessaires pour parvenir à gagner le pari collectif.

**- *Une responsabilité partagée, un autre regard sur l'eau***

L'eau est un bien qui doit être « géré » individuellement, solidairement et de façon durable. Or, des années d'abondance au robinet ont laissé se perdre des valeurs associées à l'eau – rare, bénéfique, précieuse. D'où la nécessité d'assumer ses responsabilités par une consommation et des usages raisonnés pour gagner le pari individuel.

\* \* \* \* \*

## **Intervention de Denis Salles, grand témoin invité**

(texte à partir des notes de Georges Mas et Jean-Claude Flamant)

Les cercles d'échanges peuvent être entendus ce soir comme l'expression de « microsociétés » qui se sont investies sur le sujet de l'eau... Le sociologue est un observateur de collectifs.

1. Globalement, on entend autour de ces cercles s'exprimer l'inquiétude et les préoccupations sur le diagnostic et sur la tendance concernant l'eau.

2. Cependant, les gens parlent toujours de « quelque part »... Pour parler de l'eau on parle d'un lieu : le bord de la rivière, la montagne, d'un terrain... On parle de ses souvenirs d'enfance. On se positionne aussi par rapport à un usage, avec des différences selon que l'on est « expert » ou « profane ».

Les gens qui s'expriment le font à partir d'une connaissance, d'une conscience. Ainsi les experts insistent sur la pédagogie et sur les explications à donner. Et l'on peut identifier une posture d'usagers d'eau potable.

On peut parler de conscience citoyenne, de solidarité, de partage, de « gestion intégrée »... Ce qui ne doit pas cacher des clivages entre urbain et rural, entre les agriculteurs et industriels et les usagers.

3. Il faut donc se mettre d'accord... mais comment ? Ce souci relève d'une activité sociale permanente.

Tout d'abord que veulent dire ces mots ? Qu'est-ce que veut dire ce langage d'experts pour formuler le diagnostic ? ces normes ? ces langages ? Il y a de fait une confrontation entre les diagnostics des experts (diagnostics construits) et les diagnostics plus empiriques, visuels, sensoriels, où interviennent la force du temps et la force de l'exemple. On est sur le registre de la démonstration par l'exemple. Un écart de diagnostic qui est à concilier par la discussion.

S'exprime l'évidence du bon sens : « il vaut mieux prévenir que guérir ». Par rapport à la surenchère technique et plutôt que dégrader... prévoir signifie stocker pour l'avenir. Se mettre d'accord pour respecter la nature, mais avec quelles règles ?

#### 4. La montée en généralité...

On parle certes de quelque part... mais avec une certaine capacité à généraliser, à changer d'échelle. On évoque le changement climatique, l'eau à l'échelle mondiale, l'énergie.

#### Deux points pour conclure : la confiance et la hiérarchisation.

La confiance tout d'abord, confiance en la solidarité, confiance dans le respect de la réglementation. La réglementation on l'a, mais on n'arrive pas à la faire respecter. D'où la défiance vis-à-vis des autres.

Deux idées pour renforcer cette confiance : le pari collectif avec le besoin de vigilance collective et d'accords collectifs ; le pari individuel, c'est-à-dire assumer ses responsabilités. Quelles constructions et quels rapports réciproques entre ces deux paris, en regard de la démarche réglementaire ?

La hiérarchisation. Les intérêts ne sont pas tous les mêmes. Alors comment on s'y prend ? Il y a des modes de fonctionnement par consensus, et des modes de fonctionnement par vote : on l'a vu autour des cercles. Les principes de hiérarchisation ne sont pas les mêmes.

On pourrait retrouver ces principes à propos d'autres sujets, d'autres questions. Cette expérimentation donne des pistes pour parvenir à construire l'intérêt général, pour trouver d'autres règles du jeu.